

ASSEMBLÉE NATIONALE

23 novembre 2016

PLFSS 2017 - (N° 4239)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 54

présenté par

Mme Michèle Delaunay, rapporteure au nom de la commission des affaires sociales (Assurance maladie)

ARTICLE 38

À l'alinéa 16, substituer à la référence :

« L. 169-1 »

la référence :

« L. 169-2-1 ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Correction d'une erreur matérielle.